



Objet : Périodes de stage

Madame, Monsieur,

L'année de T<sup>le</sup> Professionnelle SAPAT est marquée par 2 périodes de stage, l'une en **services aux personnes** et l'autre **au choix de l'élève en fonction de l'épreuve E6**. Nous vous communiquons les dates de ces périodes de formation en milieu professionnel.

Stage n°1	<p><b>Du 02 au 27 novembre 2020</b></p> <p><b>Au choix de l'élève en fonction de l'épreuve E6.</b></p>	<p><b>Services aux personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crèches, haltes garderies.</li> <li>- Écoles maternelles.</li> <li>- Structures d'hébergement de loisirs.</li> <li>- Structures d'accueil pour personnes handicapées : instituts médico-éducatifs, instituts d'éducation motrice, instituts éducatifs thérapeutiques et pédagogiques...</li> <li>- Structures labellisées « tourisme et handicap »...</li> <li>- Hôpitaux, cliniques...</li> <li>- Établissements Hospitaliers pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)...</li> <li>- Structures d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.</li> <li>- Résidences services</li> <li>- Accueil de jour.</li> <li>- Organismes de Services Aux Personnes</li> </ul>
Stage n°2	<p><b>Du 08 au 19 février 2021</b></p>	<p>Lieu en fonction du projet professionnel de l'élève. A valider par le professeur principal.</p>



### Bulletin réponse : Tle SAPAT

Nom - Prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Périodes de stage	Structures	Propositions
<u>Stage n°1</u> <b>Du 02 au 27 novembre 2020</b>	Services aux personnes (E6)	
<u>Stage n°2</u> <b>Du 08 au 19 février 2021</b>		

**A compléter et à remettre le jour de la rentrée au professeur principal.** Suite à ce bulletin réponse, des conventions de stage seront remises aux élèves pour qu'ils les fassent compléter par les structures et nous les rapportent rapidement.

Fait le \_\_\_ / \_\_\_ /2020 à \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal

Signature de l'élève